

3
AVRIL
2019

RESTITUTION
DES
ATELIERS



RENCONTRE FRANCILIENNE DE LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ

Co-organisée par les 4 centres de ressources Politique de la ville d'Ile de France et la ville de Montigny-lès-Cormeilles.

En introduction

Cette **première rencontre francilienne de la Gestion urbaine et sociale de proximité**¹, co-organisée par la ville de Montigny-lès-Cormeilles avec les 4 centres de ressources politique de la ville d'Île-de-France : le CRPVE (91), Profession Banlieue (93), le Pôle ressource de Paris (75) et le Pôle ressources Ville et développement social (95), a rassemblé 65 professionnels concernés par la GUSP (chargés de mission GU(S)P et équipes Politique de la ville, délégués du préfet et quelques représentants de bailleurs) des différents départements de la région et même au-delà.

Elle avait vocation à :

- Favoriser **l'interconnaissance et la mise en réseau de ces acteurs** ;
- Rendre **visible et lisible** le déploiement de la Gestion urbaine et sociale de proximité dans différents territoires d'Île-de-France ;
- Permettre **l'échange de pratiques et le croisement des réflexions**, notamment autour de 4 volets thématiques (ci-dessous).

La matinée fut consacrée à la présentation de 4 démarches spécifiques de GUSP suivie d'échanges :

- **Ville de Montigny-lès-Cormeilles** (Val d'Oise), avec un zoom sur la gestion des encombrants, par Fabien MAISONNIER, chargé de mission GUSP,
- **Quartier Orgues de Flandre** (Paris – 19^e), avec un zoom sur l'articulation avec le projet de rénovation urbaine et le lien avec les habitants, par Adrien CERF, chargé de développement local cadre de vie/renouvellement urbain,
- **Ville de Saint Michel sur Orge** (Essonne), avec un zoom sur la nature en ville (gestion forêt/jardins), par Lucile JAOUEN, chargée de mission GUSP,
- **Établissement Public Territorial Est Ensemble** (Seine Saint Denis), avec un zoom sur la charte intercommunale par Maïa BRUGERE, responsable du pôle renouvellement urbain.

L'après-midi s'est poursuivi autour de **4 ateliers thématiques** (mobilité, propreté, sécurité et lien social) qui avaient pour objectif d'identifier les problématiques communes et récurrentes ainsi que des solutions mobilisables pour dépasser les freins.

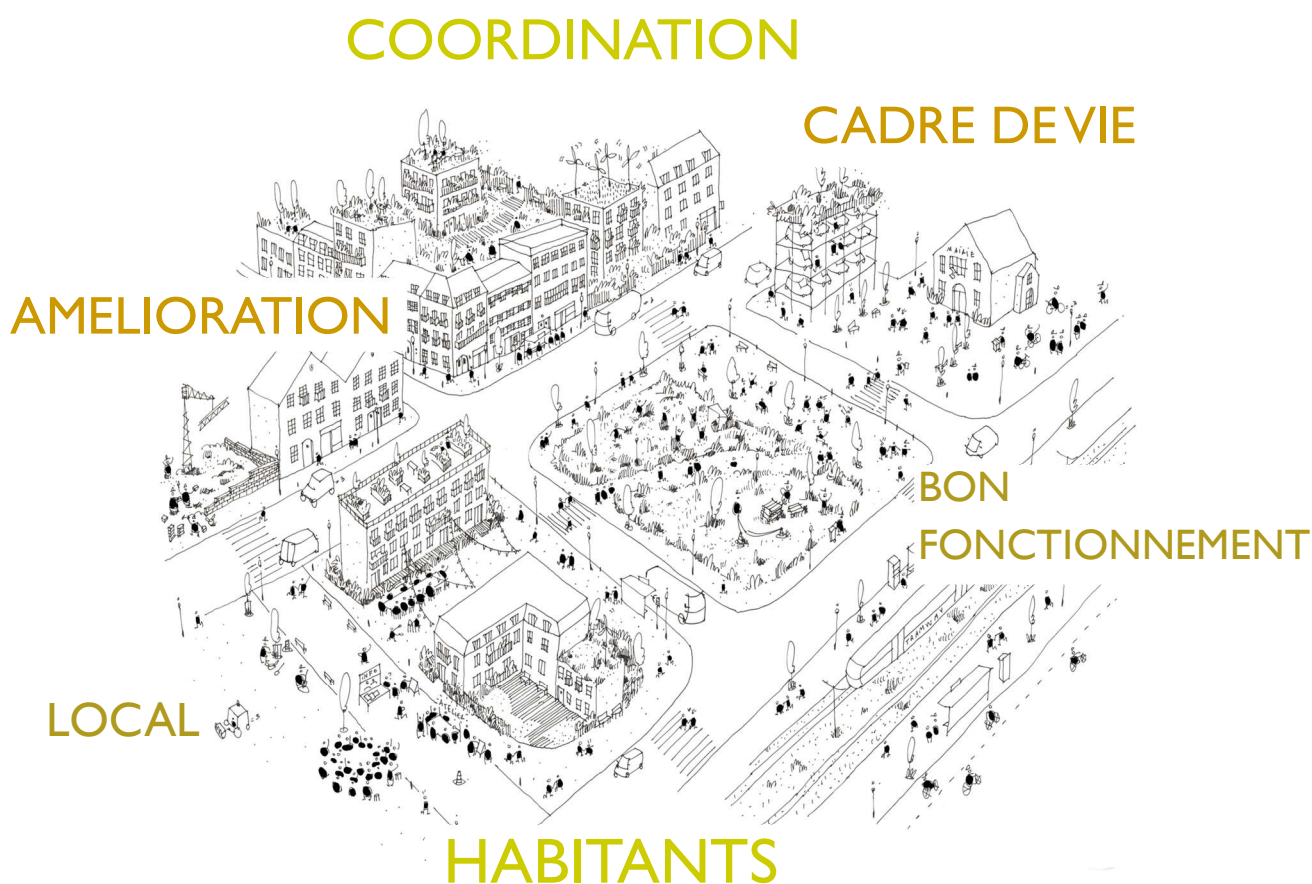
Ce document constitue la **restitution des ateliers** menés lors de cette rencontre et vise à partager plus largement les enseignements de cette journée, à partir des regards croisés et pratiques de terrain des acteurs présents.

¹ Ici, le terme de Gestion urbaine et sociale de Proximité a été retenu pour mettre en avant la nécessaire articulation de l'urbain et du social dans ces démarches.

Les fondamentaux

Définition de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)

La GUSP peut être définie comme « une démarche visant à mettre en œuvre et coordonner localement toutes les actions possibles pouvant contribuer au bon fonctionnement des quartiers et à l'amélioration du cadre de vie des habitants ».



Cette définition, issue de la charte nationale applicable dans le cas des NPNRU 2014-2024, met en avant les différentes dimensions de la GUSP :

- ✓ **son enjeu central : l'amélioration du cadre de vie**, en réponse à des problématiques de la vie quotidienne (propreté, sécurité, embellissement...),
- ✓ **son échelle d'intervention**, qui est celle de la proximité et revêt donc une **dimension locale**. Chaque territoire a ses spécificités et des diagnostics partagés par les différents acteurs (tels que les diagnostics en marchant) visent à apporter des réponses adaptées à ces dernières.

- ✓ **son mode de pilotage**, qui nécessite une **coordination** entre différents acteurs (collectivités, bailleurs, habitants, État) pour repérer et résoudre les dysfonctionnements en concentrant les moyens sur les secteurs prioritaires et en développant les synergies. L'association des **habitants** y est essentielle, ces derniers étant non seulement bénéficiaires mais aussi acteurs avec une « expertise d'usage ».

Par ailleurs, les démarches de GUSP sont généralement formalisées dans des **conventions** entre bailleurs sociaux et collectivités mais relèvent parfois d'approches moins formalisées (cellule de veille, diagnostics en marchant associant différents acteurs...).

Points de repères historiques GUSP / Politique de la ville

Il existe un lien historique entre la Politique de la ville et le déploiement de la Gestion urbaine et sociale de proximité, les quartiers prioritaires de la politique de la ville étant - depuis longtemps et souvent plus que d'autres - concernés par des problématiques au croisement de l'urbain et du social (jets d'ordures, gestion des encombrants, stationnement, rodéos motos...). C'est ainsi que progressivement, la Gestion urbaine de Proximité s'est introduite et déployée comme une composante à part entière de la Politique de la ville :

- **1981/1990** : naissance de la gestion urbaine en France suite aux émeutes des Minguettes et de Vaulx-en-Velin (gestion renforcée des bailleurs dans les quartiers sensibles).
- **1998** : la Gestion urbaine de proximité devient une composante de la Politique de la ville.
- **2003** : convention GUP obligatoire sur les quartiers en rénovation urbaine et dans les zones urbaines sensibles de plus de 500 logements.
- **2008** : financement de diagnostics en marchant par l'ACSE pour faciliter le repérage des dysfonctionnements et consolider le partenariat local.
- **2014** : des conventions intercommunales d'utilisation de l'abattement TFPB² doivent être annexées au Contrat de ville et signées par les bailleurs, l'Etat et les collectivités (EPCI, villes).



² Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

La restitution des ateliers

Thème 1 : Mobilité

Thème 2 : Propreté

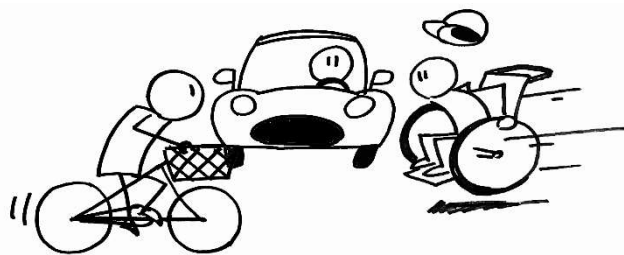
Thème 3 : Sécurité

**Thème 4 : Lien social,
solidarité**

Thème 1 : Mobilité

Les problématiques identifiées :

- ✓ L'utilisation des parkings souterrains,
- ✓ Le stationnement illicite/anarchique et le traitement des épaves,
- ✓ La mécanique sauvage,
- ✓ Le partage de la voie publique : la cohabitation des différents modes de transport.



1) L'utilisation des parkings souterrains

Les causes :

- Sentiment d'insécurité, localisation et configuration des parkings inadaptées, coût de location trop élevé ... Ces situations entraînent une sous-utilisation de certains parkings souterrains, devenant propices aux squats et générant en surface des stationnements non contrôlés (volonté de stationner son véhicule à proximité de son domicile).

Les freins :

- Foncier indisponible pour développer des zones de stationnement adaptées en surface,
- Coût important en matière d'entretien et de gestion de ces parkings,
- Obligations réglementaires en matière de stationnement dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

⇒ Les solutions :

- Sécuriser (gardiens 24h/24, vidéosurveillance ...) afin de reconquérir les parkings souterrains,
- Assurer la maintenance et l'entretien des parkings,
- Revoir la configuration et le fonctionnement de certains équipements existants (box, places...),
- Mutualiser certains parkings publics / privés existants, afin de limiter les coûts et accroître leur utilisation,
- Proposer une tarification abordable, unique et incitative.

II) Le stationnement illicite / anarchique et le traitement des épaves

Les causes :

- Réduction du nombre de places de stationnement dans le cadre du Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU), augmentation du nombre de véhicules par foyer, souhait de visualiser son véhicule stationné, stationnement en double file, développement de la mécanique sauvage... Nombreuses sont les causes qui génèrent un stationnement difficilement contrôlable par les pouvoirs publics. Face à cela, quelles solutions pour concilier les différents usages (résidentiel, commercial, médical...) liés au stationnement ?

Les freins :

- Manque de places de stationnements, saturation de l'espace public, accessibilité réduite sur la voie publique lors de chantiers,
- Manque d'équipements destinés au stationnement des deux roues (motorisé ou non), entraînant un essor du stationnement sauvage et une augmentation du nombre de vélos épaves,
- Réglementation pas suffisamment appliquée,
- Volonté politique (sujet délicat pour les élus),
- Manque de moyens humains et financiers,
- Difficultés à retirer les épaves,
- Question de la domanialité (limite entre l'espace privé et public).

⇒ Les solutions :

- Mieux matérialiser les places de stationnement (marquage au sol ou mobilier urbain),
- Développer des protocoles de retrait des voitures ventouses / épaves,
- Améliorer la réglementation et la politique locale de verbalisation.

III) La mécanique sauvage

Les causes :

- La mécanique sauvage de rue se développe ces dernières années, principalement pour des raisons d'ordre économique (manque de moyens, coût des garagistes) et par faute d'espaces et de locaux adaptés. La mécanique sauvage se traduit par l'immobilisation sur l'espace public de véhicules et peut causer des nuisances (fluides, déchets, pollutions ...).

Les freins :

- Réglementation insuffisante et peu appliquée,
- Irrégularité administrative de certains mécaniciens de rue (sans papiers) contraignant les poursuites.

- Domanialité pouvant générer des possibilités d'interventions différentes selon que les espaces sont publics ou privés.

⇒ **Les solutions :**

- Création de garages solidaires, des espaces dédiés à ces pratiques et in fine à la valorisation des compétences.
- Sensibiliser les mécaniciens aux nuisances (visibles, sonores, pollutions...).
- Réaliser des diagnostics sociaux, afin de connaître le parcours et les compétences des mécaniciens, en vue d'une meilleure compréhension du phénomène et d'une insertion professionnelle.
- Retrait des véhicules en cours de réparation.
- Arrêté anti-mécanique sauvage pour permettre la verbalisation par la Police municipale.

IV) La cohabitation des différents modes de transport : partage de la voie publique

Les causes :

- Conflits d'usages, insécurité, dégradation des voies et des trottoirs, place centrale de la voiture dans les aménagements...

Les freins :

- Portage politique parfois insuffisant sur le volet du développement des mobilités douces,
- Contraintes budgétaires pour développer des projets ambitieux,
- Contraintes techniques (la vision du technicien n'est pas celle du maître d'ouvrage), le mobilier urbain n'est pas toujours adapté aux usages,
- Une réactivité insuffisante en matière de gestion et entretien des voies, face aux problèmes et nuisances rencontrés.

⇒ **Les solutions :**

- Mettre en place une signalétique spécifique aux mobilités douces, pour sécuriser, permettre le développement des pratiques et améliorer l'accessibilité de certains quartiers,
- Définir une charte de bonnes pratiques et de bons usages,
- Associer les usagers en permanence aux actions envisagées (ex : diagnostic en marchant).

Thème 2 : Propreté

Les problématiques identifiées :

- ✓ Les dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants, les jets par les fenêtres,
- ✓ Le tri avec les colonnes enterrées,
- ✓ Les incivilités (tags, épanchements d'urine, déjections canines, mégots...),
- ✓ Les nuisibles (pigeons, rongeurs, insectes...).



Préconisations générales :

- 1/ Uniformiser les règles, les procédures, l'information, les équipements, les plannings.
- 2/ Articuler sensibilisation, répression et aménagement urbain. Mener une réflexion sur les usages.
- 3/ Travailler avec des habitants-relais.
- 4/ S'inscrire dans la durée : développer des solutions pérennes ou répétées.
- 5/ Faire preuve d'invention et de créativité dans la communication et l'information des habitants.

1) Les dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants, les jets par les fenêtres

Les causes :

- Une méconnaissance des services et dispositifs, la complexité des installations, le non-respect des jours de sortie... Le problème se pose de manière particulière lors des réhabilitations et des projets de rénovation urbaine qui impliquent des déménagements.

Les freins :

- Actions ponctuelles (ex : porte à porte) utiles mais insuffisantes pour sensibiliser dans la durée, nécessité de trouver des solutions pérennes,
- Banalisation de la communication assez rapidement, qui neutralise son efficacité,
- Intervention sur un site qui peut déplacer le problème ailleurs,

- Agents des bailleurs (gardiens notamment) trop peu souvent assermentés et lorsqu'ils le sont, très peu de PV sont dressés,
- Enfants sont assez faciles à sensibiliser lors d'actions mais quid des adultes ?
- Renvoi de la responsabilité dans les ensembles mixtes (copropriété / logement social).

⇒ Les solutions :

- Réaliser un diagnostic sur les usages des habitants avec l'appui du SYCTOM (Agence Métropolitaine des déchets ménagers),
- Systématiser des propositions de périodes de ramassage à des moments précis,
- Développer des ressourceries éphémères avec des ateliers de réparation et des animations de sensibilisation. Organiser la collecte à domicile et / ou en pied d'immeuble. Associer des porteurs de projets potentiels à l'expérience pour tenter de la pérenniser,
- Développer des actions de nettoyage « coup de poing » associant les services municipaux et les habitants pour marquer les esprits. [Contre argument : on y retrouve toujours les mêmes habitants déjà convaincus et les déchets reviennent très vite après],
- Responsabiliser les agents des bailleurs dans leur rôle pédagogique lors de l'entrée des familles dans les lieux (explication des bonnes pratiques),
- Mettre en place des procédures claires, détaillant les responsabilités de chacun, consultables dans un document unique chez les gardiens,
- En cas de problèmes de domanialité, mettre en place des conventions pour harmoniser les services et les prestataires entre le domaine public et le domaine privé (ex : Besançon),
- Mettre en place une « brigade verte »,
- Sensibiliser les enfants à l'école en misant sur leur rôle de prescripteur pour les parents,
- Pour le cas spécifique des jets par les fenêtres, une recherche action est en cours, à l'initiative de Plaine Commune, mobilisant des chercheurs de Paris 8. Une solution évoquée est l'organisation d'actions de sensibilisation avec les pompiers autour de la dangerosité de ces comportements.
- Communiquer aussi sur les amendes. Systématiser l'assermentation des agents des bailleurs pour verbaliser lorsque cela est justifié. A Dieppe, une convention a notamment été passée avec le procureur pour simplifier les démarches. A Besançon, des factures avec demande de règlement sont envoyées directement aux contrevenants.
- Agir sur l'embellissement des espaces communs pour dissuader (pieds d'arbres fleuris et entretenus), et aussi éventuellement des espaces privés (dons de fleurs pour les balcons).

II) Le tri avec les colonnes enterrées

Les freins :

- Le changement de taille des sacs : beaucoup d'habitants utilisent toujours des sacs poubelles « classiques », plus grands et qui ne sont pas adaptés aux colonnes, ce qui génère plus de dépôts sauvages.

⇒ **Les solutions :**

- Une ouverture à pédale qui facilite l'utilisation des colonnes,
- Une coordination avec les bailleurs pour le nettoyage régulier des bornes,
- L'amélioration de la solidité des équipements,
- Une meilleure communication à l'attention des usagers,
- La customisation du sol des bornes pour dissuader les mauvais comportements (nudges³),
- Instaurer une prime au recyclage (y compris des ordures d'autrui) plutôt qu'une taxe au déchet final comme cela se pratique parfois.

III) Les incivilités (tags, épanchements d'urine, déjections canines, mégots...)

Les freins :

- Un coût important,
- Un épuisement des services concernés.

⇒ **Les solutions :**

- Pose de peintures spéciales (« boomerang ») pour dissuader les épanchements d'urine, anti-tag, anti-affichage. [Problème : le coût],
- Dissuader les mauvais comportements par l'occupation de l'espace, les nudges, l'embellissement, en impliquant les habitants,
- Envoyer des signaux forts : mise en demeure des copropriétés, rappel à la loi par la Police.

IV) Les nuisibles (pigeons, rongeurs, insectes...)

Les causes :

- Les dépôts sauvages. Le ramassage d'objets infectés par les habitants (ex : punaises de lit). Les habitants nourrisseurs (pigeons, chats...).

Les freins :

- Manque d'outils pour intervenir chez les bailleurs,
- Manque de réactivité parfois,
- Impossibilité d'intervenir dans tous les logements en cas d'infestation d'un immeuble.

³ Un nudge est une incitation douce ou « coup de pouce » donné à un individu pour modifier son comportement plutôt que d'employer contrainte et sanction.

⇒ **Les solutions :**

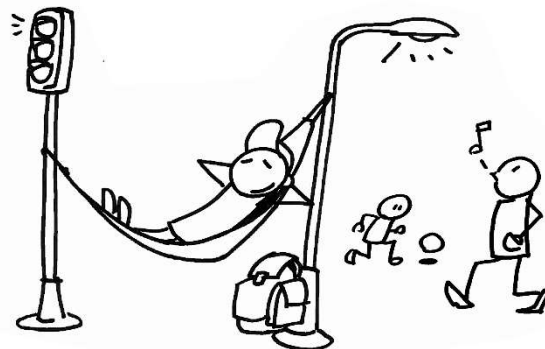
- Organiser des dératisations coordonnées avec les mêmes produits. Mobiliser tous les acteurs en même temps.



Thème 3 : Sécurité

Les problématiques identifiées :

- ✓ Attroupements et squats des espaces communs en journée et en soirée,
- ✓ Rodéos motos,
- ✓ Mécanique sauvage (cf partie I),
- ✓ Trafic de drogue / en tout genre.



Préconisations générales :

1/ Développer la mise en réseau et le travail en transversalité

- ✓ Mettre en place des cellules de veille territoriale avec les services de médiation, insertion, éducation, police...
- ✓ Créer des équipes pluridisciplinaires (bailleurs, travailleurs sociaux, acteurs jeunesse) pour apporter une réponse et un suivi au jeune et/ou la famille qui pose problème,
- ✓ Intervenir à différents niveaux : accompagnement social des publics qui posent problèmes et traitement répressif en parallèle avec une coordination pour éviter qu'une action freine l'autre.

2/ Agir dans l'espace public par la médiation, prévention

- ✓ Développer les actions hors les murs au plus près de la population, réinvestir la rue pour ne pas rompre le dialogue (équipes de médiation, présence sociale dans le quartier),
- ✓ Revoir les pratiques professionnelles de chacun. Réévaluer, réaménager les horaires des services, faire correspondre leurs activités aux temps de la ville.

3/ Mener des actions de sensibilisation et d'insertion

- ✓ Mener des actions de sensibilisation sur les conséquences du trafic de drogue, du casier judiciaire (ex : théâtre forum sur le thème),
- ✓ Accompagner individuellement des personnes pour ne pas perdre le lien,
- ✓ Valoriser les compétences, proposer des chantiers d'insertion, développer la connaissance des métiers.

3/ Réaffirmer le rôle des gardiens d'immeuble comme relais, ressource pour connaître les problématiques

4/ Développer des lieux et activités

- ✓ Proposer des activités et lieux avec un élargissement des horaires en soirée, en construisant l'offre avec les publics concernés.
- ✓ Développer des espaces dédiés aux associations de jeunes.

I) Les attroupements et squats des espaces communs en journée et en soirée,

Les causes :

- Les jeunes qui cherchent un espace pour se regrouper en l'absence ou le manque d'espaces où se retrouver, le manque d'offres et d'équipements publics et sportifs ; l'inactivité, la déscolarisation, le trafic de stupéfiant mais aussi la conception des espaces extérieurs des nouvelles résidences.
- ⇒ Ces regroupements génèrent nuisances sonores et sentiment d'insécurité.

Les freins :

- La peur des représailles, une lassitude et un manque de confiance des habitants dans les institutions, des discours contradictoires,
- La faiblesse des actions de la Police nationale et les délais d'enquête,
- La répartition des compétences et des responsabilités sur le champ de la sécurité,
- La frilosité de certains services à travailler sur cette problématique,
- L'impossibilité d'exploiter les images lorsque des caméras sont installées (la police ne peut pas les utiliser directement),
- Moins de présence en soirée des services publics (police municipale, mairie...),
- Le chômage,

Par ailleurs, la résidentialisation pose question. Elle est utile pour délimiter la gestion du quotidien, mais pose des problèmes d'intervention de la police face aux voitures ventouses, les deals sont mieux installés, la fréquentation des associations moindre en pied d'immeuble et des portiques restent ouverts.

⇒ Les solutions :

- Inciter à porter plainte,
 - Renforcer la proximité d'agents des bailleurs (pas forcément à demeure),
 - Utiliser des applications numériques pour le signalement des occupations,
 - Faire des tests pour que la police puisse visionner les images en direct en cas de signalement,
 - Constituer des cellules de veille (CLSPD) regroupant police, équipes éducatives, bailleurs, services de la ville habitants,
 - Activation de tous les dispositifs de prévention et réinsertion (chantiers éducatifs, club de prévention...),
- Présence d'agents de tranquillité de 18h à 1h (esprit de dialogue, pour rassurer),
- Concertation de l'expertise d'usage des habitants et des services GUSP.

II) Les rodéos motos

⇒ Les solutions :

- Répression [mais très encadrée pour des raisons de sécurité],
- Aménagement de voirie concerté avec les services,
- Saisie des motos et quads par la Police nationale.

III) La mécanique sauvage (cf thème mobilité, p. 7)

IV) Le trafic de drogue / en tout genre

Les causes :

- Inactivité, raisons économiques et sociales (milieu social, décrochage scolaire...), « argent facile »,

Les freins :

- Enquête longue. Manque d'intervention des forces de l'ordre,
- Peur des représailles, sentiment d'insécurité, manque de liens,
- Sentiment d'abandon des habitants.

⇒ Les solutions :

- Constituer des cellules de veille avec associations de quartier, service jeunesse, bailleurs sociaux...
- Garder le lien avec les groupes et/ou personnes problématiques (club de prévention),
- Dialoguer, informer, sensibiliser aux conséquences juridiques des actes de délinquance pour les populations en passe de devenir « caïd »,
- Sortir la personne de la spirale négative du quartier, de son milieu pour la mettre dans une dynamique d'insertion,
- Dispositifs pour accompagner les jeunes décrocheurs (réinsertion) : Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse des quartiers populaires (PRIJ), chantiers éducatifs, réinsertion en pied d'immeuble...,
- Mobiliser les bailleurs pour l'expulsion des personnes ou familles problématiques. [Solution controversée],
- Accompagnement social pour les parents démunis,
- Développer des temps pour le dialogue sur le terrain des professionnels de la Politique de la ville.

Autres problématiques évoquées mais non traitées : comportements routiers (vitesse), chiens dangereux non tenus en laisse, bagarres entre quartiers.

Thème 4 : Lien social, solidarité

Les problématiques identifiées :

- ✓ La mobilisation des habitants et la pérennisation de leur implication,
- ✓ L'appui et accompagnement des acteurs locaux déjà présents sur un territoire,
- ✓ L'aménagement et le traitement des espaces et équipements publics,
- ✓ La transformation des difficultés (sociales, psychologiques, économiques...) en ressources / solutions.



Préconisations générales :

1/ S'appuyer sur des personnes relais face à la difficulté de mobiliser les habitants et de pérenniser leur implication.

2/ Faire davantage ressortir la place des acteurs du lien social (autres que municipaux). S'appuyer sur les structures existantes et impliquer davantage les bailleurs dans le soutien du volet « lien social » du quartier.

3/ Encourager le portage par les habitants des enjeux de lien social et de cohésion dans leur quartier.

4/ Soutenir et valoriser l'engagement des habitants.

5/ Définir un cadre d'intervention des habitants pour éviter les frustrations, déceptions et donc la démobilité.

6/ Travailler la question de la santé mentale dans les quartiers (une préoccupation des professionnels).

I) La mobilisation des habitants et la pérennisation de leur implication sur des projets d'intérêt collectif

Les causes :

- Les contraintes professionnelles et personnelles des habitants ; les temporalités des différents acteurs ; le manque de confiance envers les institutions publiques ; le financement des actions évaluées sur le court terme, l'anomie et la désaffiliation sociale, le lien social communautariste, figurent parmi les raisons d'une difficulté à mobiliser les habitants, et cela malgré divers supports et moyens de communication.

Les freins :

- Mauvaise connaissance des contraintes des acteurs,
- Des priorités autres que le lien social,
- Des intérêts divergents des acteurs,
- Un manque de moyens humains sur le long terme.

⇒ Les solutions :

- Accompagner des habitants « acteurs » et s'assurer qu'on leur laisse la place et les moyens de s'investir,
- Etablir un mandat de concertation précis avec les habitants,
- Mettre à disposition des moyens et un suivi,
- Renforcer la « capacitation » des habitants,
- Soutenir et financer des temps conviviaux favorables à la constitution d'un collectif,
- Inciter les professionnels à se saisir de la question pour informer les habitants et leur donner envie,
- Mettre en place un conseil de résident (aller vers en faisant du porte à porte) avec un habitant référent par cage d'escalier,
- S'appuyer sur les personnes ressources / relais.

II) L'appui et accompagnement des acteurs locaux déjà présents sur un territoire

Les freins :

- Manque de soutien et d'accompagnement des acteurs « créateurs de liens »,
- Enjeux politiques sur l'accompagnement des associations.

⇒ Les solutions :

- Identifier, valoriser et soutenir en priorité les structures tierces (type associations, médiateurs sociaux) sur un territoire,
- Renforcer la capacité de « relais » des associations,

- S'appuyer sur les financements et subventions dédiés (exemple : Fonds d'initiatives associatives),
- Garantir la sécurité financière des associations,
- Ne pas « faire à la place » mais « faire avec ».

III) L'aménagement et le traitement des espaces et équipements publics

Les causes :

- Fragmentation entre l'urbain et du social ; l'aménagement de certains espaces publics n'est pas favorable au développement du lien social.

Les freins :

- Les rapports de genre dans l'espace public (place des femmes),
- La dégradation des infrastructures,
- La difficulté de porter un projet urbain avec une réelle composante sociale.

⇒ Les solutions :

- Renforcer le travail d'accompagnement et d'interrogation en amont des projets auprès des habitants pour mieux penser l'espace public afin qu'il soit investi (diagnostics partagés).
- Créer et faire vivre des lieux d'activités, des lieux d'envies.
- Prévenir les dysfonctionnements : « ouvrir le quartier vers » dans l'objectif de diminuer les démarches « d'aller vers » les habitants.
- Préciser la définition des moyens et des enjeux mis en œuvre afin de porter un projet social à l'échelle du quartier.

IV) La transformation des difficultés (sociale, psychologique, économique...) en ressources / solutions

Les causes :

- Approche « résolution de problème » et non « identification d'opportunités ». Mais un changement de paradigme est en cours chez les professionnels sur la manière d'intervenir.

Les freins :

- Approche, regard, analyse sur la participation des habitants et des bailleurs à faire changer
- Représentations négatives portées (ex : mécanique sauvage, encombrants, économie informelle)

⇒ Les solutions :

- Démonstration par la preuve en valorisant des pratiques et des compétences : garages solidaires, ressourcerie / recyclerie, valorisation des personnes ressources/solidarités invisibles (familles d'accueil, hôte, soutien administratif...),

- Résolution par la mobilisation, l'impulsion d'un collectif,
- Agir sur la petite enfance comme vecteur des changements de comportements,
- Agir sur la santé mentale.



Pour conclure

Les **centres de ressources Politique de la ville** participent chacun à leur échelle à la mise en réseau des acteurs de la Politique de la ville, dont font partie les professionnels de la GUSP. Cette rencontre a toutefois été une première dans la mise en réseau à l'échelle de la région Île-de-France (et même au-delà puisque les villes de Dieppe ou encore Besançon étaient également représentées). Le nombre de problématiques et de freins soulevés par les participants sur chaque thème montre un intérêt à aller plus loin dans la mise en réseau et l'échange de pratiques entre acteurs.

Les **résultats du questionnaire** diffusé lors de la rencontre et auquel plus de 60% des participants ont répondu le confirment :

- Une majorité considère que l'ensemble des sujets abordés mériteraient un travail plus approfondi et qu'il est difficile de dépasser les constats,
- La quasi totalité des interrogés jugent opportun de construire un réseau qui permettrait de réfléchir à l'ensemble de ces problématiques.

Au-delà des réponses spécifiques qui peuvent être apportées sur chaque thème, ces ateliers révèlent l'importance de **décloisonner et développer la transversalité** - que ce soit entre services d'une même collectivité ou encore entre acteurs d'horizons divers - pour mieux répondre aux enjeux de gestion urbaine et sociale qui concernent les territoires. Le travail de **coordination** que cela nécessite est au fondement même des démarches de GUSP et doit s'amplifier afin de dépasser la seule logique de gestion quotidienne de problèmes récurrents pour s'intéresser à des solutions plus pérennes.

Ces démarches sont en effet l'occasion de relever des dysfonctionnements mais permettent aussi de prendre le pouls des quartiers pour alimenter les diagnostics de manière qualitative et régulières sur l'ensemble des sujets qui concernent les habitants : lien social, cadre de vie ou sécurité. Elles constituent des espaces d'interpellation des politiques publiques mises en œuvre pour une **action plus en profondeur et durable**, aux racines des problématiques rencontrées.



Ressources

Les publications des centres de ressources Politique de la ville :

CRPVE :

- **Espace Ressources, Cycle de qualification** « Donnons une nouvelle impulsion à la GUP », mai à décembre 2016

>> Publications disponibles en ligne sur : <http://www.crpve91.fr/>

Profession Banlieue :

- **Atelier thématique** : Interroger les pratiques et les outils de la gestion urbaine de proximité, Profession Banlieue, Collection : Les Ateliers, 2013.
- **Cahier de cycle de qualification** : Les territoires : entre aménagement et politique de la ville, Profession Banlieue Collection : Les Cahiers, 2014.
- **Actes** : La gestion de proximité à l'épreuve des projets de renouvellement urbain, Profession Banlieue, 2015.
- **Cahier de cycle de qualification** : Des équipes pour un projet de territoire. Vers une démarche intégrée, Profession Banlieue, Collection : Les Cahiers, 2015.

>> Publications disponibles sur commande sur : <https://www.professionbanlieue.org/>

Pôle ressources Paris :

- **Cahier du Pôle** : Réinvestir la Gestion Urbaine de Proximité - des projets et des partenariats pour des solutions durables, 2019

>> Publication disponible sur : <https://www.paris.fr/quartierspopulaires>

Pôle ressources Ville et développement social du Val d'Oise

- **Guide** : Pour une déclinaison dans le Val d'Oise des conventions d'abattement de la TFPB, décembre 2015
- **Fiche expérience** : Co-construire une démarche de GUSP par le biais d'un cycle de rencontres inter-acteurs, Montigny-lès-Cormeilles, juillet 2018
- **Note de synthèse** : Les conventions d'abattement de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), bilan après 3 années de mise en œuvre, décembre 2018

>> Publications disponibles en ligne sur : <https://www.poleressources95.org>

D'autres ressources accessibles sur le réseau des CRPV:

- Portail des centres de ressources Politique de la ville : <http://www.reseau-crpv.fr/>
- Ressources de la cohésion sociale et territoriale sur COSOTER : <http://cosoter-ressources.info/index.php>